



## COMMUNIQUE DE PRESSE

du 03 avril 2018

Alors que la compagnie Air France semble s'installer dans un nouveau conflit majeur, notre organisation a renouvelé à la Direction du groupe sa demande de rénover le dialogue social en s'adressant directement aux salariés de l'entreprise.

Si notre organisation adhère à la nécessité de construire les conditions d'une croissance durable pour la compagnie, celle-ci n'est possible que dans le cadre d'un partage équilibré des bénéfices qui sont les fruits des efforts des salariés qui ont vu leurs rémunérations bloquées depuis de nombreuses années.

Le développement pérenne d'Air France est une demande très forte des salariés qui nécessite la mobilisation et l'implication de tous. C'est en ce sens que nous avons écrit à la Direction du Groupe pour lui demander de réouvrir les négociations sous l'angle plus large du développement de l'activité.

Nous lui avons proposé deux axes de négociation. Le premier est d'inscrire un mécanisme de modération salariale indexé à la croissance en interne de la compagnie. Le second est d'ouvrir un vaste chantier d'amélioration de la productivité dont les fruits seront partagés entre les salariés et l'Entreprise.

Nous demandons à la Direction de co-construire un plan ambitieux en ouvrant ces débats à l'intelligence collective afin d'impliquer tous les collaborateurs de l'entreprise dans ses projets. Cette proposition rejoint celle de la modernisation du dialogue social que nous considérons comme prioritaire.

La flexibilité, la réactivité, l'enthousiasme d'un projet partagé, voilà ce que nous proposons de développer au sein du Groupe Air France



SYNDICAT DES PILOTES DE LIGNE « SPL » affilié à la



Domicile UFA FGTE CFDT 47/49 avenue Simon Bolivar - 75050 PARIS Cedex 19

